

# COMPTE RENDU

*Citoyenne*

**FLOIRAC**



VILLE  
DE  
FLOIRAC

## CONSEIL DE QUARTIER

### LES PLATEAUX

Mercredi **1<sup>er</sup> juin 2022**  
de **18h30 à 20h**

 **École Louis Aragon**

#### INTERVENTION D'ALEXANDRE BOURIGAULT

1<sup>er</sup> Maire-Adjoint, délégué aux Finances, aux Ressources Humaines, à l'Administration générale, à la Démocratie participative et à l'Agenda 21

#### Ville apaisée / Généralisation du 30 km/h

Début 2023, la ville de Floirac généralisera le 30Km/h sur l'ensemble du territoire à l'exception de quelques axes structurants. Alors que les zones à 30km/h étaient considérées comme des dérogations au 50 km/h, elles deviennent la norme et c'est le 50 km/h qui devient l'exception.

L'ensemble des conseils de quartier ont été consultés pour connaître quelles devraient être les exceptions au 50 km/h. À la suite de ces retours, il est envisagé les dérogations aux 30 km/h suivantes :

- Quai de la Souys
- Avenue François Mitterrand à 30 km/h sauf sur le tronçon chemin de Belle-croix / Côte du Coucut qui reste à 50 km/h.
- Après la livraison du barreau Bergès : Avenue Gaston Cabannes à 50 km/h entre le giratoire de la sortie 23 et le barreau Bergès ; rue Aristide Bergès à 50 km/h (raboutement de la circulation vers les quais).

### **INTERVENTION DE LYSIANE MONJOL-DELPHINE**

Service Gestion de l'Espace Public

Atelier participatif avec les habitants sur les études de stationnement sur voirie des rues suivantes :

- Rue des Merles
- Rue Jean d'Ussel
- Rue Célestin Passet
- Rue du Versant
- Rue Berlioz
- Chemin de Martigny
- Rue Massenet
- Rue Jean Arlaud

**Les plans sont disponibles sur demande auprès de la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme.**

### **INTERVENTION DE BORIS CALLEN**

Chargé de mission mobilisation citoyenne

Monsieur CALLEN rappelle que le budget participatif est un processus démocratique permettant aux citoyens Floiracais de proposer des projets d'intérêt général pour la ville ou leur quartier. Une partie du budget municipal est alloué aux floiracais pour des projets proposés par les habitants pour tous les habitants. Pour les budgets participatifs 2021-2022 cette somme est de 160 000€.

À la suite de la phase de dépôts, 101 projets ont été déposés. L'étude de faisabilité menée par le comité paritaire a retenue 37 projets recevables.



Du 1er juin au 15 juillet 2022, les floiracais pourront voter pour leurs projets préférés. Plusieurs possibilités :

- Voter en ligne
- Remplir un bulletin de vote et le déposer à l'accueil de la Mairie, à la fabrique citoyenne, à la M.270 ou au centre de loisirs
- Profiter de la présence de l'équipe de la mobilisation citoyenne sur différents événements pour voter : marché, Etangs heureux, videgreniers, kermesses...

## Présentation des projets retenus sur le quartier des plateaux :

### **Skate park**

Améliorer le skate park de la Burthe avec l'ajout de nouveaux modules accessibles aux trottinettes.



### **Fête du vélo**

Organiser une journée dédiée au vélo : course, atelier de réparation, débats, initiation, spectacle...



## **Café-débat « la transition par notre assiette »**

Présenter comment améliorer notre alimentation tout en réduisant notre impact sur l'environnement



## **Journée de nettoyage citoyen de la Burthe**

Opération de nettoyage citoyen de la Burthe



## **Festival des Plateaux**

Scène musicale, cirque, danse contemporaine, théâtre



## **Comédie musicale de Noël**

Spectacle de Noël pour les enfants : comédie musicale



### **PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER**

Mercredi 30 novembre à 18h30 - Ecole Aragon